

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 702

Artikel: Pour et contre le vote des femmes : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour et contre le vote des femmes

Délégations féminines devant nos autorités.

Dans les nombreux cantons où le vote des femmes est à l'ordre du jour, il y eut ces temps derniers pas mal de débats intéressants dont les quotidiens nous ont fait parvenir quelques échos. N'est-il pas opportun d'évoquer ici deux séances plus mémorables pour nous parce que des femmes y sont intervenues ?

La première séance eut lieu le 14 janvier à Genève de cette année, l'autre à Zurich, le 28 janvier. Ces deux manifestations étaient pourtant fort différentes: à Genève, les délégations parlèrent en présence des membres de la Commission du Grand Conseil chargée d'étudier la question. A Zurich, c'est au cours d'une séance plénière du Grand Conseil que les « oratrices » furent appelées à présenter leurs exposés contradictoires.

A GENÈVE

Les groupements féminins qui veulent faire triompher leur droit au suffrage avaient demandé à la commission de bien vouloir recevoir une délégation qui eût l'occasion de faire valoir auprès d'eux ses divers arguments. La réponse de la Commission fut favorable, aussi les groupements s'entendirent-ils pour envoyer des **déléguées représentant des milieux différents et chargées de défendre des points de vue différents.**

M^{me} Bondallaz, vice-présidente de l'Association genevoise pour le suffrage féminin exposa la première les raisons d'ordre général qu'ont toujours invoquées les pionnières du mouvement: c'est faire œuvre de justice que de donner aux femmes des droits politiques égaux à ceux des hommes, puisqu'elles supportent des charges égales, elles payent leurs impôts, elles ont la même responsabilité devant la loi; au cours de la dernière guerre, elles ont été aussi appelées, dans le rang ou au civil, à participer à la défense du pays. Les nations voisines ont si bien discerné cette évolution qu'ils ont donné aux citoyennes leurs droits politiques complets. Nul ne saurait prétendre que la femme suisse n'a pas autant de maturité civique que toutes celles qui vivent au delà de nos frontières.

M^{me} Jean Vincent représentant les femmes du parti du Travail, donna des indications sur leur activité sociale et montra combien elles étaient handicapées par l'absence de droit de suffrage.

M^{me} Carlier au nom des femmes catholiques qui s'occupent activement des œuvres éducatives, sociales, morales que l'Eglise doit étendre et développer toujours davantage sent la nécessité de participer à la vie politique du pays.

M^{me} Julien Lescaze, de la Ligue du Gothard fit ressortir que la femme suisse désire collaborer à la vie civique et politique du pays en y apportant les dons particuliers qu'elle possède, elle espère contribuer par là à une vie plus complète et plus harmonieuse de notre peuple.

M^{me} André Fatjo a trois fils, elle se rend compte que la mère de famille aussi se voit traversée dans son rôle d'éducatrice parce qu'une grande part de l'autorité que la femme avait jadis sur ses enfants a passé entre les mains de l'Etat et que sans les droits politiques, elle est totalement impuissante à l'égard d'une foule de décisions qu'on prend sans elle. De plus, la femme est appelée à former, jour après jour, de bons citoyens. Dans ce but, ne doit-elle pas être, elle aussi, une citoyenne? Enfin, M^{me} M. J. Mercier, professeur à

La XIV^{me} Journée d'éducation à Neuchâtel

Organisée sous les auspices du département de l'Instruction Publique, la commission d'éducation de l'Alliance de sociétés féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, la fondation Pro Juventute et la Ligue Pro Familia, avec le concours des associations pédagogiques et féminines de la région ont consacré une journée d'étude à la Paix et son titre principal: Orientation de la Jeunesse vers l'idéal de la Paix contenait tout un programme que participants et participants étudient consciencieusement.

M. Camille Brandt, chef du département de l'Instruction Publique souligna la nécessité d'une paix dans le monde, le devoir qu'a la jeunesse de s'intéresser aux problèmes et à la construction de la paix. Les aînés qui ont vu deux guerres en l'espace de 30 ans, et qui sont écrasés sous un amas de scepticisme n'ont pas su la construire.

Comment réaliser les paroles de J. Michelet qui disait en 1845: « Le XX^{me} siècle déclarera la paix au monde? » En 1945, à la séance du prix Nobel, Gustave V. déclarait: Il faut construire un monde où les hommes cohabiteront en paix, M. Ph. Muller secrétaire de l'Association suisse pour une Société des Nations et professeur au gymnase cantonal démontra que les bons pédagogues s'opposent à la vague de scepticisme en s'efforçant d'y substituer l'enthousiasme. Ils poseront les premiers jalons de la paix dans notre pays en éduquant la jeunesse, en lui expliquant la nouvelle société des nations, la coopération internationale. La jeunesse doit savoir que la source de la guerre n'est pas inclusivement dans un peuple, elle est aussi en nous-mêmes, en Suisse même. Pour parvenir à la paix, il faut commencer de la réaliser en chacun de nous, dans la famille, dans le cercle habituel en bannissant tout sentiment de haine, d'envie, de jalousie. Pour détruire le germe de la guerre nous devons tout apprendre à aimer, réapprendre la loi d'amour, vaincre l'indifférence qui dessèche tout noble sentiment et fait échouer tous les efforts de culture, fait mourir la démocratie même du fait que l'individu se désintéresse des choses de l'Etat. Il faut éduquer les individus, les cultiver, les faire sortir d'eux-mêmes, leur apprendre à être des personnes, à être humains, à savoir ce que c'est que le bien, le vrai, le beau, qu'ils sachent que l'éducation est un échange d'âme à âme. Les seuls grands éducateurs furent ceux qui apprirent aux jeunes à devenir quelqu'un, conclut M. Muller.

M^{me} Marguerite Evard, de St-Sulpice (Vaud) parla de l'éducation internationale, prouva par des faits historiques que des tentatives furent faites six cents ans avant J.-C. pour instaurer la paix entre les peuples, (essai de S. d. N.).

L'Ecole Secondaire apporte l'opinion des jeunes. Après une longue période où la jeunesse féminine restait parfaitement indifférente au droit de vote, il se manifeste maintenant un réveil significatif. Toutes se voient plus ou moins contraintes de se préparer à exercer une profession et elles se rendent compte qu'elles sont sans défense dans la lutte pour le gagne-pain tant qu'elles n'ont pas les droits politiques. Elles ont été vivement impressionnées par une séance organisée en octobre à l'Ecole (lors de la réunion internationale d'un comité suffragiste) où des femmes de pays divers, y compris une dame égyptienne et une dame hindoue, leur ont parlé de l'activité politique des femmes dans leurs contrées.

Le président demanda si ces dames délé-

M^{me} Evard démontra à l'aide de projections lumineuses qu'il était possible d'intéresser les enfants à la paix au moyen de jeux récréatifs variés.

Vouloir la paix et la construire voilà ce que nous dit M. Edmond Privat, professeur à l'Université de Neuchâtel. Comme éducateur, M. Privat sait que jeunesse et le monde en général ont de la peine à s'enthousiasmer pour l'idéal de la paix. L'on se demande s'il faut s'enthousiasmer de la forme actuelle de la nouvelle S. d. N. — non, dit M. Privat, ni se laisser décourager par sa forme actuelle qui est un essai qu'il faudra remplacer par une troisième.

Un mauvais enseignement de l'histoire empêche l'établissement de la paix de même que l'abdication du citoyen qui se désintéresse des choses du pays. Maintenir la croyance qu'on ne pourra pas supprimer les guerres du fait qu'elles ont toujours existé est un crime contre l'humanité. Orienter la jeunesse vers l'idéal de la paix ne signifie pas pour les pédagogues, qu'ils auront une heure de plus à ajouter au programme des leçons, leur premier devoir est de croire eux-mêmes à la paix, avec foi, de la vouloir, de réaliser l'harmonie, de combattre le scepticisme, de réapprendre la réalité de cette parole: aimez-vous les uns les autres. Ils doivent être les maçons qui construiront la cathédrale des valeurs spirituelles. Des éducateurs doivent avoir assez d'âme, de volonté pour parler de la paix, en l'ayant en soi.

Pour former de futurs hommes et femmes pacifiques, il faut sublimer les instincts combattifs en les détournant au profit de la loi d'amour, d'entraide. Il y a la pour notre pays qui veut rester neutre et désire entrer dans la S. d. N. tout un magnifique programme: mettre en pratique la grande idée de Pierre Cérésole, organiser en grand le service civil.

Notre pays ne veut pas faire la guerre, alors, qu'il prépare une armée de paix, des jeunes gens, des jeunes filles en grand nombre pour le service civil. C'est pour lui le seul moyen de payer sa dette à l'humanité et de faire partie de la S. d. N. en maintenant ses traditions.

A la fin de cette intéressante journée un grand souffle d'air pur fut apporté par quatre jeunes gens de différents groupements de jeunesse qui vinrent demander aux aînés de leur faire confiance, de tenir compte en éduquant la jeunesse de sa personnalité. Un grand espoir envahit l'auditoire attentif en écoutant le programme de la jeunesse qui tend vers le même but, une seule pensée était dans les cœurs: Va jeunesse qui nous parle, tu nous redonnes confiance, ouvre tes ailes, et vole à la reconstruction d'un monde meilleur que nous les aînés n'avons pas su construire.

E. DI CENTA.

Hommages à Emilie Gourd

(Suite des messages)

Du secrétariat féminin suisse.

« Voici maintenant près d'une année que je suis à l'écart de toute séance et je me demande quand il m'arrivera de pouvoir commencer à y prendre part, et s'il ne serait pas plus sage de donner ma démission en bloc de toutes ces activités auxquelles je tiens pourtant depuis si longtemps?... »

Chère M^{lle} Gourd, elle écrivait ces lignes le 16 novembre 1945 et nous nous demandions à ce moment ce qu'il adviendrait si E. Gourd donnait « sa démission en bloc ». Nous savions qui nous perdriions: Vice-Présidente de la Commission III du Secrétariat féminin suisse, elle a aidé à sa fondation par son expérience et sa clairvoyance, elle a soutenu, encouragé, aidé la secrétaire; toujours franche, toujours droite, elle apportait un esprit dans son travail que bien des jeunes pourraient lui envier: tout était chez elle précis, clair, spontané; elle savait rendre agréable les sujets les plus rébarbatifs; elle a su donner à sa correspondance ce caractère aimable et enjoué, même lorsqu'il s'agissait de choses officielles ou administratives.

Nous savions qui nous perdriions et nous savons hélas qui nous avons perdu; bien trop vite, alors qu'après cet immense travail de pionnière, elle aurait mérité d'en voir un des résultats les plus imminents « le vote des femmes ».

Le Mouvement Féministe de décembre porte comme en-tête cette formule de vie: « Il faut pouvoir tout risquer, fût-ce notre vie entière, sur une grande espérance (H. Goblet d'Alviella); ce fut bien l'attitude de M^{lle} E. Gourd.

Au nom du Secrétariat féminin suisse et de ses associations-membres, nous rendons hommage à notre très regrettée E. Gourd et nous nous permettons de transmettre à sa famille et à ses amis nos bien sincères condoléances.

Secrétariat féminin suisse:

La Présidente: E. M. Schlatter

La Secrétaire: D. Lecoultré.

D'Emmy Bloch

ancienne rédactrice du *Schweizer Frauenblatt*

Les rencontres avec elle respiraient toujours la vie, et la compréhension intelligente et sincère de l'actualité.

Je lui conserverai un souvenir fidèle et ému...

De Mlle Beeli

ancienne présidente et fondatrice de la section de Davos, qui compte 93 ans ou plus.

Il faut que je vous exprime, à vous-même et au Mouvement, ma profonde sympathie à l'occasion du décès de l'« Unique » M^{lle} Gourd. Cette personnalité qui aimait la lutte doit beaucoup vous manquer maintenant, au moment décisif.

N.D.L.R. — Nous nous excusons d'une erreur de date qui s'est glissée dans l'article sur Eleanor Rathbone dans notre numéro du 16 février. Le Congrès international de Genève a eu lieu en 1920 et non en 1921.

LA RÉDACTION.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
140 heures
Programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE

à accueillir l'œuvre du maréchal Liautey, contribué même à ouvrir le Maroc à la France.

L'amour qu'Isabelle portait à la nature déserte et libre des hauts plateaux algériens s'accompagnait d'une philosophie à demi inspirée de la sagesse musulmane, à demi héritée de son ascendance chrétienne. Qu'on en juge par ces quelques lignes empruntées à ses notes de route:

Je me souviens aussi de la paix profonde, infinie, qui était descendue en mon âme, ce soir-là, tandis que je traversais les villages maraboutiques d'Elbeyada et d'Elakbab, inondés des derniers rayons du couchant... Et cependant, en quelle angoisse, en quelles circonstances cruelles j'étais venue là! Mais est-ce que toutes ces matérialités, toutes ces misères éphémères, touchent les âmes des initiés? On peut, à certaines heures bénies, faire abstraction de toutes les circonstances douloureuses et se livrer à d'autres impressions, celles que nous portons en nous et celles qui nous viennent de l'Inconnu, à travers le prisme sublime du vaste univers.

Souvent aux heures envolées de prospérité, j'ai trouvé la vie ennuyeuse et laide. Mais depuis que je ne possède plus que mon esprit toujours en éveil, depuis que la douleur a trempé mon âme, je sens, avec une sincérité absolue, l'ineffable mystère qui est répandu dans toutes les choses...

Le père bédoûin, illettré et inconscient qui loue Dieu en face des horizons splendides du désert au lever du soleil, et qui le loue encore en

face de la mort, est bien supérieur au pseudo-intellectuel qui accumule phrases sur phrases pour dénigrer un monde dont il ne comprend pas le sens et pour insulter à la Douleur, cette belle, cette sublime et bienfaisante éducatrice des âmes...

Est-ce à cause de ses idées politiques ou pour toute autre cause qu'Isabelle se trouva en butte à l'animosité des milieux officiels et que la reconnaissance civile de son mariage musulman lui fut refusée? Elle s'était fixée avec son mari à Eloued. En janvier 1901, il lui arriva d'être brutalement attaquée par un fanatique, peut-être à la solde d'une confrérie ennemie des Kadryas. Blessée au bras, elle fut soignée à l'hôpital militaire français et ne garda de cette agression qu'une raideur du coude droit. Peu après, en juin 1901, et tout aussi mystérieusement, elle fut expulsée du territoire algérien et ne parvint à obtenir à ce sujet aucune explication de la part des autorités et aucune protection de la part du consulat russe dont elle dépendait encore, son mariage n'ayant pas été officiellement reconnu. Elle gagna Marseille. Grâce à une permutation dans les hussards, son mari put la rejoindre au bout de quelques mois. Sans ressources, elle mena une vie très dure, travaillant même sur le port parmi les trimardeurs. Mais elle put heureusement faire reconnaître la validité de son mariage, ce qui lui permit de rentrer en Algérie

par la grande porte de la naturalisation, maintenant qu'elle était l'épouse d'un Français.

Son engagement militaire fini, Sliman Ehmi renonça à l'armée et obtint une place de secrétaire-interprète à Ténès. Dès lors, l'ambition d'Isabelle fut de pénétrer le Sud algérien, le Sud oranais et, si possible, le Maroc. Cette dernière joie ne lui est pas donnée, puisqu'elle ne s'aventure que juste sur la frontière. Elle atteint Ain-Sefra. Elle s'enthousiasme pour ce pays neuf, encore presque intact, où la colonisation française s'annonce avec une plus large compréhension et de meilleures méthodes que partout ailleurs. Elle participe non seulement à la vie des indigènes, mais à celle des troupes françaises, s'intéresse au sort des hommes de la Légion étrangère, à leur désespoir mêlé de souvenirs touchants et de soif d'aventures. Sa carrière d'écrivain s'affirme de plus en plus. Elle commence à être connue par ses descriptions algériennes si parfaitement exactes et si poétiques, par ses idées généreuses, par sa vie, qui est un défi à toute convention et ne présente cependant aucune trace de relâchement moral. Elle a vingt-sept ans. Elle est heureuse. Une magnifique carrière lui est ouverte. Son mari la rejoint pour un séjour à Ain-Sefra. Un soir de tempête, leur maisonnette est emportée par le torrent. Sliman-Ehmi ne sait pas nager. Isabelle veut lui ménager une sorte de radeau. Elle rentre

dans la maison pour s'emparer d'une planche. A ce moment tout s'écroule sur elle tandis que Sliman, pourtant moins exercé qu'elle à la vie sportive, est sauvé par miracle.

Le corps d'Isabelle fut retrouvé sous les décombres deux jours plus tard. Le général Liautey, qui s'était intéressé aux écrits de la jeune femme, la fit inhumer au cimetière musulman d'Ain-Sefra.

La nouvelle de sa mort ne fit pas grand bruit dans le public littéraire de l'époque. Pourtant tout un cercle d'amis: colons, militaires, peintres, écrivains, ressentirent douloureusement le départ prématuré d'Isabelle.

Le docteur Mardrus, l'orientaliste connu, traducteur des *Mille et une Nuits* était alors en voyage en Koumriie avec sa jeune épouse, Lucie Delarue-Mardrus. Tous deux avaient espéré faire un jour la connaissance de Si Mahmoud. Désolés à la nouvelle de sa mort, ils accoururent à Bône où ils pensaient trouver la tombe d'Isabelle auprès de celle de sa mère, qui y était enterrée au cimetière musulman sous le nom de Fatima Manoubia. Ils ne trouvèrent que quelques amis désolés et accomplirent une sorte de pèlerinage à la recherche de son souvenir. Lucie Delarue-Mardrus lui consacra un long article nécrologique et un poème dont quelques vers sont touchants:

Te regretter, alors que je ne t'ai point vue
Au moment où mes mains allaient prendre
tes mains...